



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E166490

VALABLE JUSQU'AU 17/05/2024

ÉDITÉ LE 17/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/09/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 4 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2016B01104

Siret : 821 989 068 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 5410483

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58513263

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 58513263

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Raison sociale : MICHENAUD PIERRE

ZA DE BEAULIEU
4 LA MALADRIE
85640 MOUCHAMPS

Téléphone : 06 13 26 14 57

Fax :

Portable : 06 13 26 14 57

Site Internet : /www.michenaudchauffage-electricite.fr/

E-mail : entrisemichenaud@gmail.com

Responsabilité légale :

MICHENAUD PIERRE CO-GÉRANT / GUEDON ETIENNE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/05/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/05/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/05/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.